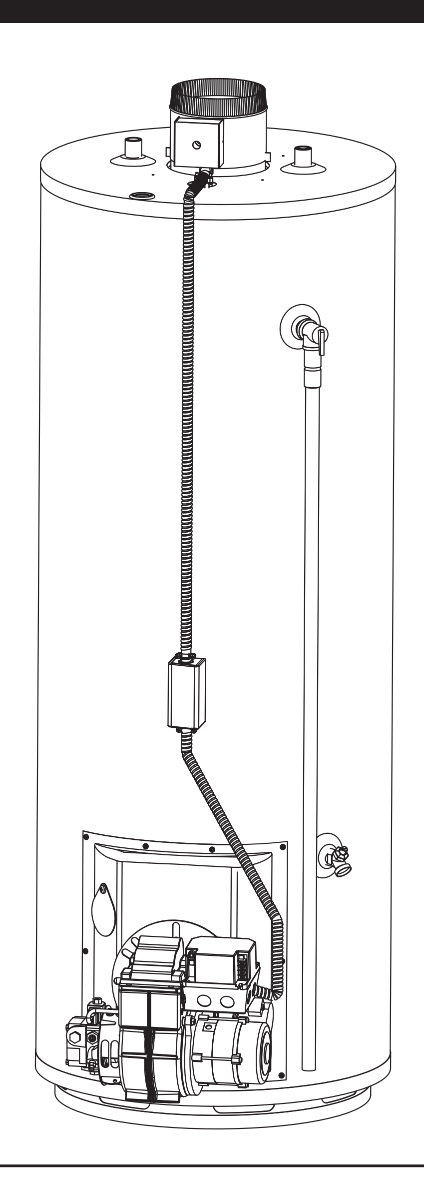
# CHAUFFE-EAU AU MAZOUT RÉSIDENTIEL
# MANUEL DU PROPRIÉTAIRE
# DIRECTIVES D'INSTALLATION ET D'UTILISATION



**⚠ AVERTISSEMENT**

**Ce chauffe-eau NE DOIT PAS être installé dans une maison préfabriquée (maison mobile) ou à l'extérieur.**

**⚠ AVERTISSEMENT**

**Assurez-vous de bien suivre les directives de ce manuel afin de réduire au minimum les risques d'incendie, d'explosion, de dommages à la propriété, de blessures graves ou même de mort.**

- **NE PAS ENTREPOSER** ni utiliser d'essence ou tout autre liquide ou produit dégageant des vapeurs inflammables à proximité du chauffe-eau.
- **NE JAMAIS EMPLOYER** d'essence, d'huile ou de mazout contenant de l'essence.
- **NE PAS ALTÉRER** le brûleur ou les contrôles du chauffe-eau.
- **NE PAS LAISSER** de papier ou chiffon près du brûleur et/ou du chauffe-eau.

**QUE FAIRE SI VOUS SENTEZ UNE ODEUR D'HUILE :**

- Appelez immédiatement votre fournisseur d'huile.

L'installation et l'entretien doivent être assurés par un installateur qualifié, un service d'entretien ou par le fournisseur de mazout.

## IMPORTANT

**VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES DIRECTIVES AVANT DE PROCÉDER. UNE INSTALLATION APPROPRIÉE PERMETTRA UN FONCTIONNEMENT SÉCURITAIRE ET EFFICACE ÉLIMINANT AINSI DES FRAIS D'ENTRETIEN QUI NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE. LISEZ LA GARANTIE DU PRODUIT CITÉE DANS CE MANUEL ET N'OUBLIEZ PAS DE REMPLIR ET RETOURNER LA CARTE DE GARANTIE AINSI QUE LE CERTIFICAT DE GARANTIE LORSQUE APPLICABLE. SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS, VEUILLEZ APPELER VOTRE FOURNISSEUR OU RÉFÉREZ-VOUS À LA SECTION *PROCÉDURES DE SERVICE* DE CE MANUEL. *CONSERVEZ CE MANUEL POUR TOUTES RÉFÉRENCES ULTÉRIEURES.***

Pour vos dossiers, veuillez entrer ci-dessous les numéros de modèle et de série :

**Nº de modèle** ____________________

**Nº de série** ____________________










54000006

GI-IM001Bi-0709

# TABLE DES MATIERES



# DIRECTIVES DE SECURITE

Pour votre sécurité, de même que celle des autres durant l'installation, l'utilisation et l'entretien de ce chauffe-eau, plusieurs consignes vous sont prodiguées dans ce manuel. Lisez-les et conformez-vous à tous ces messages. Ils attireront votre attention sur les risques potentiels, vous diront comment réduire tout risque de blessures et finalement, à quoi vous vous exposez si vous ne suivez pas les directives.



Ceci est le symbole d'alerte de sécurité. Ce symbole vous avertit des risques potentiels de blessures graves ou même de mort qui peuvent survenir pour vous et toute autre personne. Tous les messages concernant la sécurité seront précédés du symbole d'alerte de sécurité et du mot «**DANGER**» ou «**AVERTISSEMENT**».




Des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort pourraient survenir si vous ne suivez pas immédiatement les directives.




Des blessures graves ou même la mort peuvent survenir si vous ne suivez pas les directives.

**AVERTISSEMENT**

**N'UTILISEZ PAS** ce chauffe-eau s'il a été submergé dans l'eau, même partiellement. Faites inspecter le chauffe-eau par un technicien qualifié et remplacez toute partie du système de contrôle ou tout brûleur au mazout qui a été submergé dans l'eau. Des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort pourraient survenir si vous ne suivez pas correctement les directives.

## IMPORTANT

Ces directives servent de guide d'installation et d'utilisation pour votre chauffe-eau. Si elles ne sont pas suivies, le manufacturier ne pourra être poursuivi en justice sous toute forme que ce soit. Toutefois, il est à noter que pour assurer votre sécurité et éviter certains dommages causés par une installation inadéquate, ce chauffe-eau doit être installé par un professionnel certifié et selon tous les règlements locaux ou, en l'absence de tels règlements, selon la plus récente édition du «CAN/CSA B139/Code d'installation des appareils de combustion au mazout» au Canada et la plus récente édition du «NFPA 31/Standard for the Installation of Oil Burning Equipment» aux États-Unis. Tous les modèles sont approuvés CSA pour être utilisés avec du mazout No.1 (poêle) ou No. 2 (fournaise).

**Avant de lire les instructions d'installation:**

**1)** Faites l'inspection du chauffe-eau et de ses composantes pour vous assurer qu'ils ne sont pas endommagés. **NE PAS FAIRE** l'installation ou tenter de réparer une pièce endommagée. S'il y a eu dommage, appelez le marchand où vous vous êtes procuré le chauffe-eau ou le manufacturier inscrit sur votre carte de garantie.

**2)** Assurez-vous que l'alimentation de gaz corresponde au type de gaz indiqué sur la plaque signalétique, ainsi que sur le contrôle au gaz du chauffe-eau. **NE PAS INSTALLER** si le chauffe-eau ou des pièces du chauffe-eau sont endommagés.

**Emplacement du chauffe-eau**

Le chauffe-eau doit être situé le plus près possible de la cheminée et de l'endroit où l'on fait principalement usage d'eau chaude. Cet emplacement doit être à l'abri du gel. La position qu'occupe le chauffe-eau doit permettre d'accéder facilement au brûleur, aux contrôles et au robinet de vidange. Le chauffe-eau doit être situé à proximité d'un drain de plancher. Dans le cas où le drain de plancher n'est pas adjacent au chauffe-eau, un bassin de rétention approprié doit être installé sous le chauffe-eau **(voir illustration 10)**. Sa largeur sera d'au moins quatre (4) pouces (10,2 cm) de plus que le diamètre du chauffe-eau et sa profondeur d'au moins un (1) pouce (2,5 cm), donnant accès au robinet de vidange. Veillez à ce que ce bassin ne limite pas l'accès d'air destiné à la combustion et à la ventilation. Afin de prévenir tout dommage à la propriété pouvant être causé par une fuite d'eau provenant de la tuyauterie, de la valve de sûreté ou du chauffe-eau, ce bassin doit être raccordé au système d'égout de la propriété.

**Dans le cas où cette dernière recommandation basée sur les codes du bâtiment n'est pas respectée, le manufacturier ne pourra être tenu responsable de tout dommage causé par une quelconque fuite d'eau**.

Ce chauffe-eau peut-être installé dans un garage-entrepôt ou un garage privé, s'il est installé à un minimun de 18 pouces (460mm) au dessus du niveau du plancher et protégé contre tout endommagement.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ce chauffe-eau doit être installé sur un plancher non-combustible.

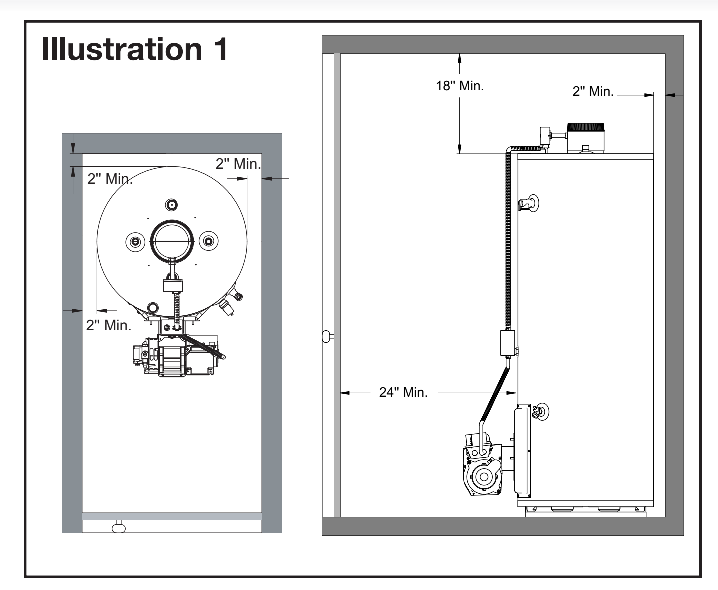
**Minimum d'espace libre**

Le minimum d'espace libre entre le chauffe-eau et les matières inflammables est de deux (2) pouces (5,1 cm) en arrière et sur les côtés, vingt-quatre (24) pouces (61,0 cm) en avant, dix-huit (18) pouces (45,7 cm) sur le dessus, et neuf (9) pouces du tuyau de ventilation (dix-huit (18) pouces (45,7 cm) sur le dessus du chauffe-eau lorsque installé aux États-Unis) **(voir Illustration 1)**.



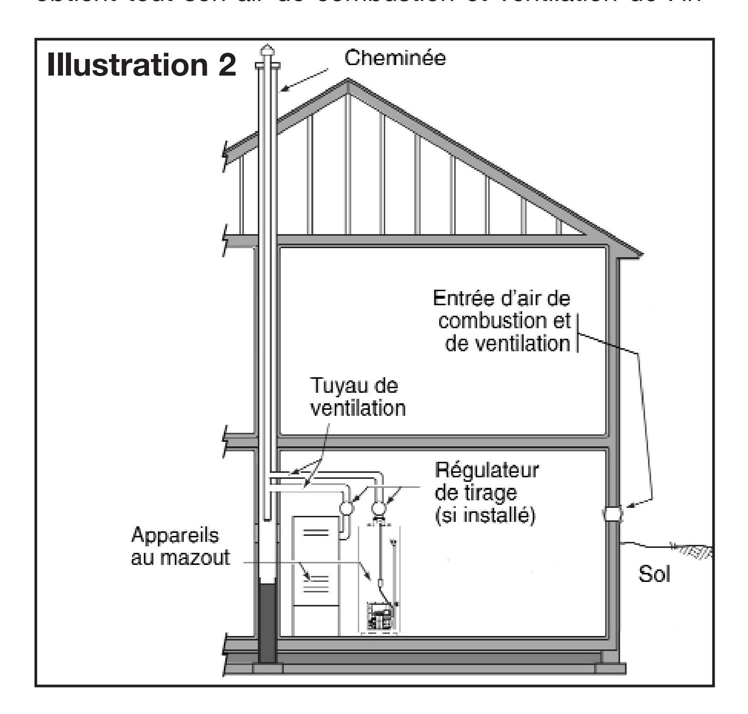

**Alimentation d'air pour la combustion et la ventilation**

Pour bien fonctionner, votre chauffe-eau doit être adéquatement alimenté en air frais ininterrompu pour la combustion et la ventilation. L'environnement immédiat de votre réservoir doit toujours être propre et dégagé. Une mauvaise alimentation d'air au chauffe-eau aura pour effet de donner une flamme jaune pâle, ce qui provoquera l'accumulation de suie dans la chambre de combustion, sur le brûleur, ainsi que dans la cheminée. Il peut en résulter des dommages au chauffe-eau ainsi que des blessures graves, si des correctifs ne sont pas apportés. L'emplacement du chauffe-eau déterminera les exigences requises en air de combustion et de ventilation. Un chauffe-eau peut être installé soit dans un espace ouvert (non confiné), soit dans de petits espaces (confinés) comme des placards ou de toutes petites pièces.

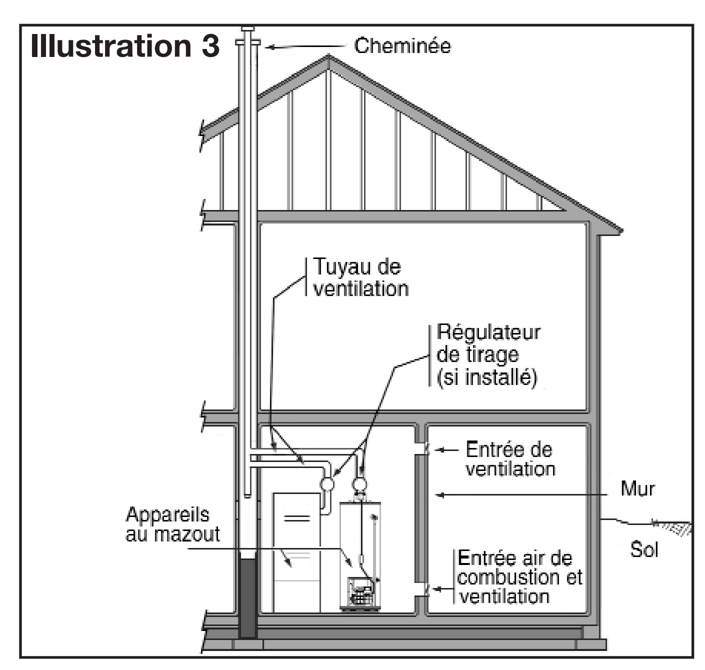



**Exigences pour l'installation dans un endroit non confiné**
Le chauffe-eau installé dans un endroit non confiné ne nécessite normalement pas d'air de combustion de l'extérieur pour bien fonctionner. Par contre, si le chauffe-eau est situé dans un endroit non confiné, dans un édifice hermétique, l'air de combustion et toute ventilation supplémentaire doivent être obtenus de l'extérieur ou de tout autre endroit communiquant avec l'extérieur **(voir Illustration 2).** Sous ces conditions, une ouverture(s) premanente premettant un apport d'air frais externe doit être fourni afin que l'air reçu à travers les ouvertures soit au moins égal à l'apport d'air frais obtenu par une ouverture de un (1) pouce carré par 5 000 BTU/h (4,4 cm²/kWh) de la puissance totale de tous les appareils au mazout.

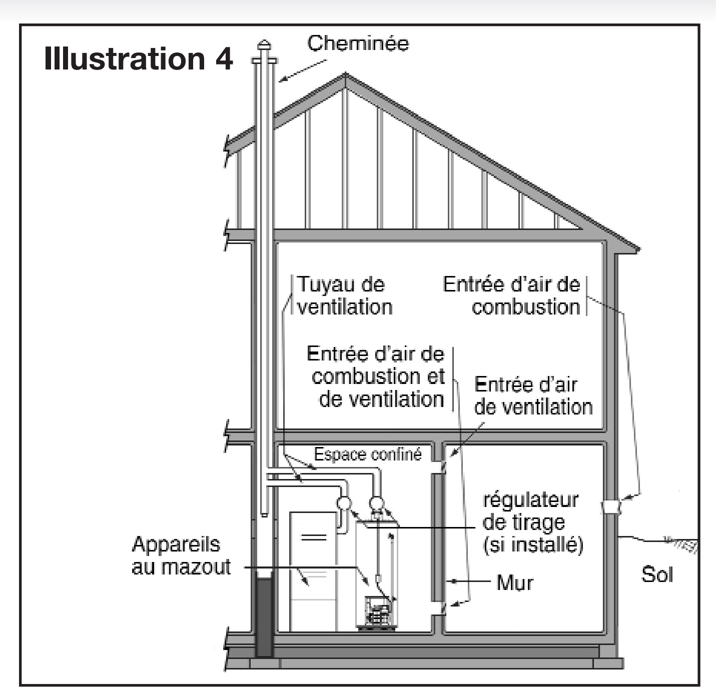
**Exigences pour l'installation dans un endroit confiné (air de combustion et ventilation de l'intérieur)**
Un chauffe-eau qui est installé dans un endroit confiné qui obtient tout son air de combustion et ventilation de l'intérieur du bâtiment devrait être muni de deux ouvertures permanentes: une vers le haut de l'enclos et l'autre vers le bas **(voir illustration 3)**. Chaque ouverture doit avoir un minimum d'espace libre d'un (1) pouce carré par 1 000 btu/h (22 cm²/kWh) de la puissance totale requise pour tous les appareils au mazout dans l'espace confiné, communiquant directement avec une ou des pièce(s) possédant un volume d'air total suffisant.

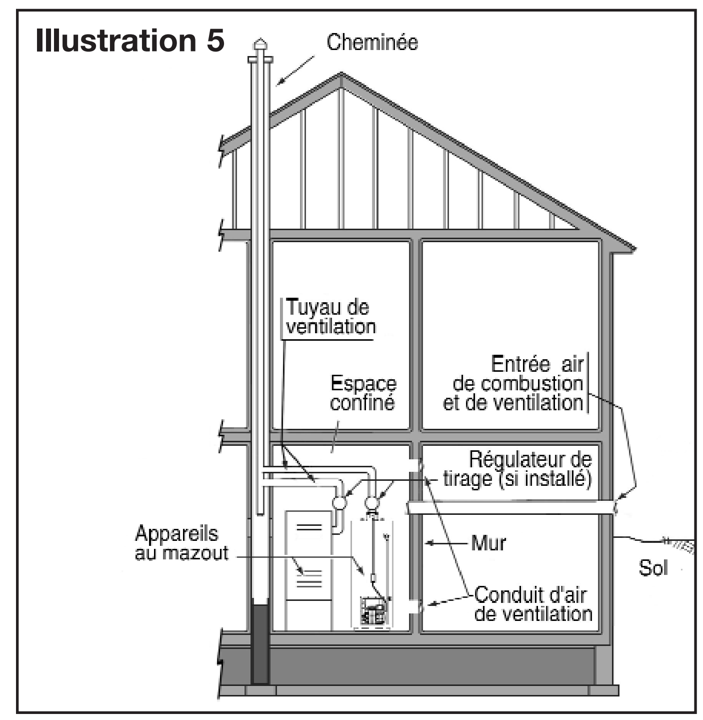


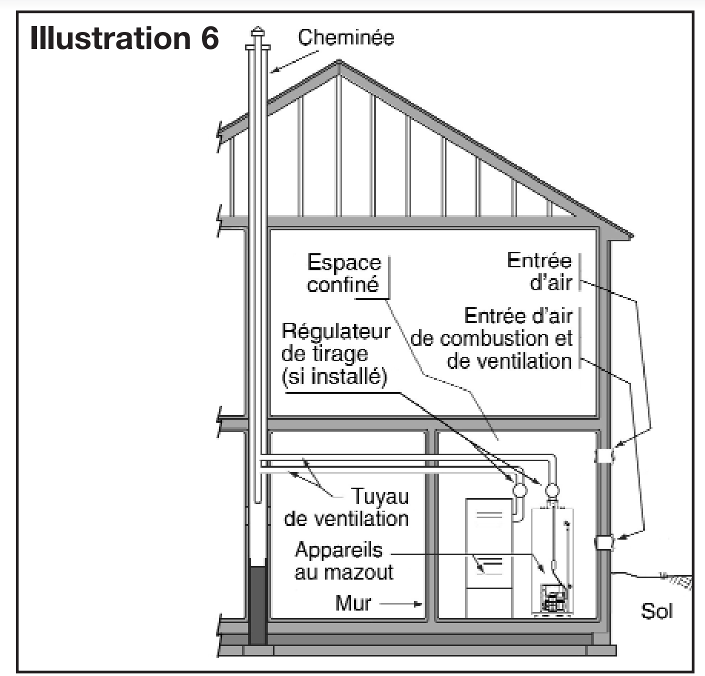

**Exigences pour l'installation dans un endroit confiné (air de combustion de l'extérieur et air de ventilation de l'intérieur)**
Un chauffe-eau qui est installé dans un endroit confiné qui obtient tout son air de combustion de l'extérieur et son air de ventilation de l'intérieur de l'édifice devrait être muni de deux ouvertures permanentes: une vers le haut de l'enclos et l'autre vers le bas **(voir illustrations 4 & 5)**. Chaque ouverture doit avoir un minimum d'espace libre d'un (1) pouce carré par 1 000 btu/h (22 cm²/kWh) de la puissance totale requise pour tous les appareils au mazout dans l'espace confiné, communiquant directement avec une ou des pièce(s) possédant un volume d'air total suffisant. Une ouverture doit être pratiquée dans le mur extérieur du bâtiment de façon à fournir un apport d'air suffisant. Cette ouverture doit avoir un minimum d'espace libre d'un (1) pouce carré par 5 000 btu/h (4.4 cm²/kWh) de la puissance totale requise pour tous les appareils au mazout dans l'espace confiné.

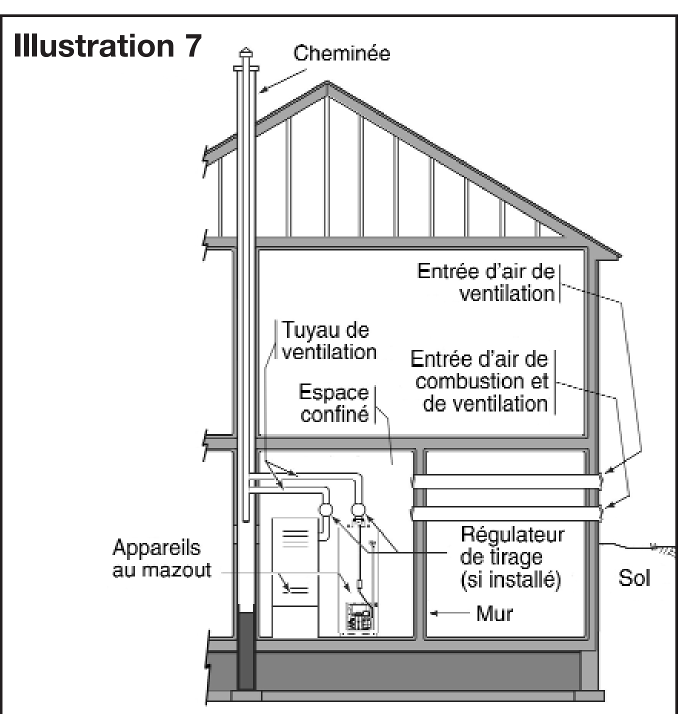



**Exigences pour l'installation dans un endroit confiné (air de combustion et de ventilation de l'extérieur)**
Un chauffe-eau qui est installé dans un endroit confiné qui obtient tout son air de combustion et ventilation de l'extérieur du bâtiment devrait être muni de deux ouvertures permanentes: une vers le haut de l'enclos et l'autre vers le bas **(voir illustrations 6 & 7)**. Chaque ouverture




doit communiquer directement, ou par l'entremise de conduites, avec l'extérieur. La grandeur des conduites sera établie selon les instructions dans la section *Grandeur de la conduite de ventilation*.

**Grandeur de la conduite de ventilation**

Les exigences de la conduite de ventilation doivent se conformer avec avec l'une des méthodes suivantes:

a) Des conduites verticales avec un minimum d'espace libre d'un (1) pouce carré par 4 000 btu/h (5,5 $cm^2$/kWh) de puissance totale requise pour tous les appareils au mazout dans la pièce;

b) Des conduites horizontales **(voir illustration 7)** avec une longueur équivalente de moins de 50 pieds (15 m) avec un minimum d'espace libre d'un (1) pouce carré par 2 000 btu/h (11 $cm^2$/ kWh) de puissance totale requise pour tous les appareils au mazout dans la pièce;

c) Des ouvertures qui communiquent directement avec l'extérieur avec un minimum d'espace libre d'un (1) pouce carré par 4 000 btu/h (5,5 $cm^2$/ kWh) de puissance totale requise pour tous les appareils au mazout dans la pièce.

**Note** : Les conduites principalement horizontales qui ont une longueur supérieure à 50 pieds (15 m) devraient être surdimensionnées pour fournir le même volume d'air qu'exigé dans l'énoncé «b» ci-dessus.

**Claires-voies et grillages**
En calculant l'ouverture nécessaire pour les prises d'air, vous devez prendre en considération l'effet d'obstruction occasionné par les claires-voies ou les grillages. Le maillage de ces grillages ne doit pas être plus petit que 1/4 pouce (6,4 mm). Si l'ouverture à travers une claire-voie ou un grillage est déjà connue, veuillez la prendre en considération pour le calcul de l'ouverture afin de fournir l'aire requise. Si l'ouverture n'est pas connue, vous devrez considérer de 20 à 25% d'espace libre pour des claires-voies et des grillages en bois, et de 60 à 75% d'espace libre pour des claires-voies et des grillages en métal. Les claires-voies et les grillages doivent être installés en position ouverte ou connectés avec le chauffe-eau pour s'ouvrir automatiquement durant le fonctionnement de celui-ci.

**Atmosphères corrosives**
Si ce chauffe-eau doit être installé dans un salon de beauté, un salon de barbier, un laboratoire de photos, un nettoyeur à sec, un édifice avec piscine intérieure ou un entrepôt de produits chimiques, il devient impératif que l'air de combustion ainsi que l'air de ventilation soient aspirés de l'extérieur de ces emplacements. Ces endroits contiennent déjà des vaporisateurs en aérosol, des détergents, des javellisants, des nettoyants à base de solvants, des réfrigérants et autres composantes volatiles qui, en plus d'être très inflammables, deviennent des composés corrosifs acidifiés lorsque chauffés. Une exposition à de telles conditions peut être dangereuse et entraîner une détérioration prématurée du chauffe-eau. **La garantie ne sera pas valide dans le cas où le chauffe-eau aurait été exposé à une atmosphère corrosive excessive.**

**Ventilation**

**⚠ AVERTISSEMENT**

Lorsque vous procédez à l'installation du système de ventilation, assurez-vous de suivre tous les règlements locaux ou, en l'absence de tels règlements, la plus récente édition du «CAN/CSA B139-Code d'instalation des appareils de combustion au mazout» au Canada et la plus récente édition du «NFPA 31/Standard for the Installation of Oil Burning Equipment» aux États-Unis. S'assurer que la ventilation est adéquate avant de mettre le chauffe-eau en marche. Une erreur dans l'installation du système de ventilation pourrait causer des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

**Exigences pour installation avec cheminée**
Si le chauffe-eau est activé par un brûleur conçu pour une ventilation naturelle, il doit être relié à une cheminée verticale. La cheminée doit être de grandeur adéquate, propre et ramonée pour être exempte de suie et de créosote ou toutes autres matières pouvant obstruer le conduit. L'intérieur de la cheminée doit être recouvert de tuiles ou d'une protection de métal. L'ouverture doit être suffisamment grande pour pouvoir générer une ventilation permettant de bien évacuer les produits de combustion à l'extérieur. S'assurer d'effectuer les réparations et le nettoyage nécessaires avant d'installer le chauffe-eau.

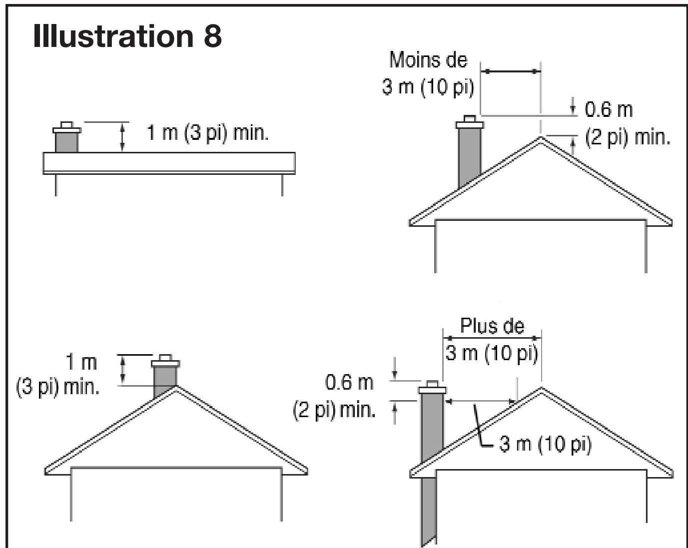
Afin d'éviter les pressions négatives (*downdraft*), le conduit de la cheminée doit dépasser d'au moins 3 pieds (1 m) le point le plus haut avec lequel il est en contact avec le toit et doit dépasser d'au moins 2 pieds (0,6 m) la partie la plus haute du toit (ou tout autre structure) et ceci sur une distance de 10 pieds (3 m) de la cheminée dans un plan horizontal, perpendiculaire à la cheminée. Pas plus de 4 pouces (100 mm) de conduit qui dépasse la mitre de la cheminée doivent être considérées dans le calcul de cette hauteur **(voir illustration 8)**. Augmenter l'aire de la section transversale et la hauteur de la cheminée d'au moins 4% par 1 000 pieds (305 m) d'élévation au dessus du niveau de la mer.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Une installation et un nettoyage inappropriés pourraient causer des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

**Tuyau de ventilation**
Avant d'installer la tuyauterie, bien élaborer votre plan d'installation. Assurez-vous que la chicane de cheminée a été installée dans la cheminée du chauffe-eau. Si la chicane de cheminée est manquante, appelez immédiatement le marchand ou vous avez acheté votre réservoir. **NE METTEZ JAMAIS** le chauffe-eau en fonction sans que la chicane de cheminée soit installée. Assurez-vous que l'emplacement du chauffe-eau respecte tous les espacements minimums en ce qui a trait aux exigences des matériaux combustibles **(voir illustration 1)**.

Le tuyau de ventilation devrait être le plus court possible avec une pente ascendante vers la cheminée d'au moins 1/4 pouce/pied (21 mm/m) linéaire. Il est fortement suggéré d'éviter toute installation comportant un trop long tuyau de ventilation horizontal, des angles aigus ou toute autre structure pouvant causer une résistance excessive et ainsi obstruer l'évacuation du gaz d'échappement. L'ouverture du tuyau d'échappement ne doit pas être plus petite que celle du collet qui le relie à la cheminée du chauffe-eau. Le tuyau d'échappement ne doit traverser aucun plancher et/ou plafond, mais seulement un mur bâti avec une protection adéquate contre les incendies. Le tuyau d'échappement devrait être relié à la cheminée de sorte que ce dernier se prolonge à l'intérieur et se termine à la surface interne du recouvrement intérieur de la cheminée. Scellez le joint entre le tuyau et le recouvrement intérieur. Toute ouverture de cheminée non utilisée devrait être bouchée.




**Contrôle de la pression barométrique (régulateur de tirage)**

**⚠ AVERTISSEMENT**

Le chauffe-eau doit être connecté à un tuyau d'échappement ayant suffisamment de tirage et ce, en tout temps, pour assurer la bonne opération du chauffe-eau. La pression à l'embouchure du tuyau d'échappement (mesurée entre le chauffe-eau et le régulateur de tirage) devrait être réglée à -0,02 pouce de colonne d'eau.

Ce dispositif est employé seulement avec une cheminée à ventilation conventionnelle. Cela permet de garder automatiquement une pression négative dans la cheminée et d'obtenir un rendement maximum. Cela assure que la pression appropriée ne sera pas dépassée. Si la cheminée ne développe pas suffisamment de tirage, le régulateur de tirage ne fonctionnera pas correctement. Le régulateur de tirage doit être installé dans la même pièce que le chauffe-eau. Le contrôle doit aussi être installé près de l'embouchure de la cheminée du chauffe-eau.

**Assemblage du collet de la cheminée/interupteur d'évent (Installation et Opération)**

Tous nos chauffe-eau au mazout sont expédiés de l'usine avec un assemblage du collet de la cheminée/interrupteur d'évent obstrué, qui doit être installé. L'interrupteur est conçu pour détecter toute fuite de gaz de combustion occasionnée par le bloquage du système d'évent, le refoulement d'air constant ou le tirage inadéquat de la cheminée.

**⚠ AVERTISSEMENT**

L'installation du filage doit être faite par un installateur qualifié et doit respecter tous les règlements locaux ou, en l'absence de tels règlements, la plus récente édition du code canadien de l'électricité CSA C22.1 au Canada, et/ou *the National Electrical Code NFPA 70* aux États-Unis. Avant de procéder à l'installation de l'interrupteur, n'oubliez pas de **COUPER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE** au chauffe-eau. Des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort pourraient survenir si vous ne suivez pas correctement pas les directives.

Installation:

1) Installer l'assemblage du collet de la cheminée/interrupteur d'évent obstrué par-dessus la sortie de la cheminée sur le chauffe-eau **(voir illustration 9)**.
2) Brancher le filage de l'interrupteur aux raccords du thermostat sur le brûleur à l'huile **(voir l'illustration 11)**.
3) Installer et fixer le tuyau d'évent sur le collet de la cheminée avec des vis à métal (non fournies).

Opération:

Branché au circuit du brûleur, l'interrupteur coupera l'alimentation au brûleur lorsqu'il détecte un échappement de gaz de combustion. Le brûleur ne redémarrera pas sans que l'interrupteur soit réinitialisé manuellement. Pour réinitialiser l'interrupteur :

1) Attendre que le tuyau de ventillation se refroidisse.
2) Pousser sur le bouton de réinitialisation **(voir illustration 9)** de l'interrupteur d'évent obstrué.

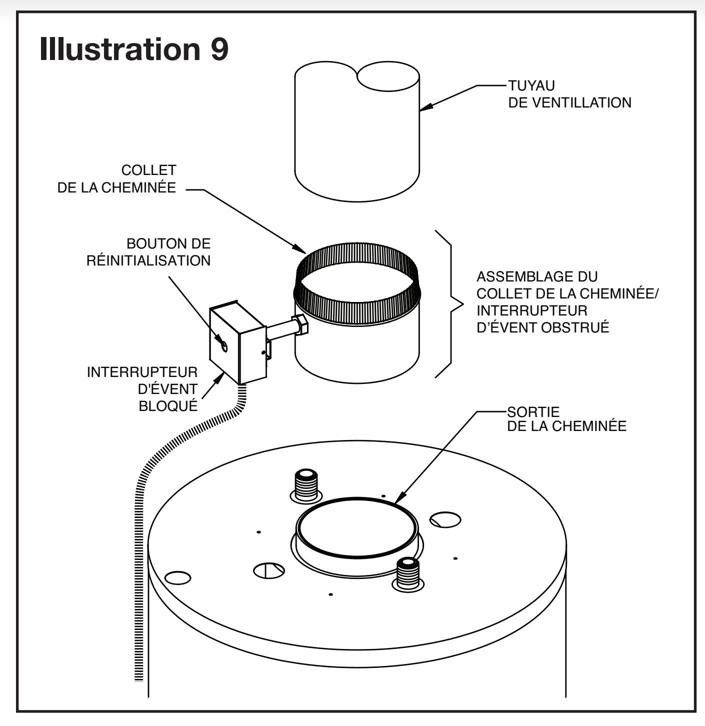
**Ventilation à travers un mur (Évacuation forcée)**

Ce chauffe-eau est approuvé pour être utilisé au Canada avec le ventilateur SS1C de Tjerlund et aux États-Unis avec le ventilateur SS1 de Tjerlund. Vous pouvez vous procurer cet équipement chez un fournisseur HVAC. Le support technique est fourni par Tjerlund et non par la compagnie qui fabrique le chauffe-eau.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Lorsque l'installation est complétée, faites une inspection visuelle afin de vous assurer que tous les joints sont reliés correctement et conformément aux directives. Une mauvaise installation du système de ventilation peut provoquer des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Illustration 9




**Système de plomberie**

Référez-vous à l'**illustration 10** pour une installation typique. En respectant cette disposition, vous vous assurerez d'un fonctionnement efficace tout au long de la vie du chauffe-eau. Avant de faire les raccordements de plomberie, localisez l'entrée d'eau **FROIDE** et la sortie d'eau **CHAUDE** sur le chauffe-eau. Ces raccords galvanisés ont un diamètre de 3/4 de pouce N.P.T. fileté mâle. Assurez-vous que le tuyau plongeur est bien installé dans l'entrée d'eau froide. Installez une valve d'arrêt sur la conduite d'eau froide. Il est recommandé d'installer des joints de raccords sur les conduites d'eau froide et d'eau chaude pour faciliter le changement du chauffe-eau, si nécessaire.

Lorsque vous effectuez les raccordements d'eau froide et d'eau chaude au chauffe-eau, utilisez un ruban de Teflon[MD] pour une étanchéité de joint de bonne qualité, et assurez-vous que tous les joints soient bien serrés. Il est interdit d'utiliser une flamme nue pour souder les raccords au réservoir. La chaleur endommagera ou même détruira le plastique recouvrant l'intérieur des raccords. **Ceci entraînera une détérioration prématurée des raccords et ne sera pas couvert par la garantie.**

**Illustration 10**

1) Assemblage du collet de cheminée et de l'interrupteur d'évent bloqué
2) Régulateur de tirage
3) Scellant
4) Valve d'arrêt d'eau froide manuelle
5) Réservoir d'expansion
6) Raccord
7) Entrée d'eau froide
8) Valve de sûreté de Température et Pression
9) Tuyau d'évacuation
10) Robinet de vidange
11) Brûleur au mazout
12) Bassin de rétention
13) Drain de plancher
14) Port d'observation
15) Aquastat
16) Filtre à mazout
17) Valve d'arrêt de mazout manuelle
18) Réservoir de mazout
19) Tuyau plongeur
20) Sortie d'eau chaude
21) Raccord
22) Disjoncteur

**Pente minimale**
1/4''/pied (21mm/m)

**Valve de sûreté de température et pression**

**⚠ AVERTISSEMENT**

**NE PAS** obstruer la valve de sûreté ou le tuyau d'évacuation. **NE PAS** enlever la valve de sûreté. Assurez-vous que la valve de sûreté est de la bonne dimension pour le chauffe-eau. Si la valve de sûreté coule sans arrêt, appelez un technicien qualifié pour corriger le problème. Des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort pourraient survenir si vous ne suivez pas correctement les directives.

Afin d'offrir une protection sans faille contre une pression et/ou une température excessive, le manufacturier a installé une valve de sûreté de température et pression qui rencontre les exigences de la norme CSA 4.4, *«Relief Valves and Automatic Gas Shut-Off Devices for Hot Water Supply Systems»*, au Canada, et/ou ANSI Z21.22 aux États-Unis. Le réglage de pression maximum de cette valve de sûreté ne dépasse pas la pression hydrostatique d'opération du chauffe-eau (150 PSI = 1 035 kPa) et doit pouvoir résister à une puissance en btu/h égale ou supérieure à la puissance indiquée sur la plaque signalétique du chauffe-eau. Cette valve de sûreté ne devrait jamais être enlevée ou obstruée.

Si vous devez changer cette valve de sûreté, veuillez utiliser uniquement une valve de sûreté de température et pression conçue à cette fin. Ne jamais installer une valve de sûreté usagée qui pourrait être endommagée ou inadéquate pour votre nouveau chauffe-eau. Cette nouvelle valve devra rencontrer les règlements locaux ou, au minimum, les exigences citées plus haut. Ne jamais installer une autre valve entre la valve de sûreté et le chauffe-eau.

Un tuyau d'évacuation doit être installé à la sortie de la valve de sûreté. Le tuyau d'évacuation :

- Ne doit pas être inférieur au diamètre de la sortie de la valve de sûreté.
- Ne doit pas être à moins de six (6) pouces (15,2 cm) et plus de douze (12) pouces (30,5 cm) au-dessus du drain de plancher.
- Ne doit être obstrué d'aucune façon. Ne pas fileter, capsuler ou obstruer la sortie de cette embouchure d'aucune manière.
- Doit être fabriqué avec un matériau capable de supporter une température de 193°F (90°C) sans se déformer.
- Doit être installé pour permettre un drainage complet de la valve de sûreté, ainsi que du tuyau d'évacuation.
- Doit être à proximité d'un drain de plancher.

**Augmentation de la pression dans le système d'eau**

Lorsque le chauffe-eau fonctionne, l'eau chauffée prend de l'expansion et crée ainsi une montée de pression. Cette particularité est normale et représente l'une des raisons pour laquelle l'installation d'une valve de sûreté est nécessaire. Lorsqu'un système d'eau froide domiciliaire comporte un clapet de retenue, un compteur d'eau ou une valve de réduction de pression, le réseau doit être muni d'un réservoir d'expansion afin d'éviter un « coup de bélier », sinon la garantie sera nulle (**voir illustration 10**). Une accumulation de pression est indiquée par de fréquents déversements d'eau s'échappant de la valve de sûreté. Toutefois, si la valve de sûreté laisse échapper l'eau de façon continue, il se peut que le fonctionnement de celle-ci soit défectueux. Vous devrez alors faire appel à un technicien certifié afin qu'il vérifie le système et qu'il apporte les correctifs nécessaires.

**Remplir le chauffe-eau**

**⚠ AVERTISSEMENT**

**NE JAMAIS** mettre le chauffe-eau en opération sans qu'il ne soit rempli complètement. **Négliger cette directive peut entraîner un bris prématuré du chauffe-eau et n'est pas couvert par la garantie.**

Assurez-vous que tous les tuyaux ont été bien raccordés. Pour remplir le chauffe-eau :

1) Assurez-vous que le robinet de vidange est fermé en insérant un tournevis à tête plate dans la fente de la tête du robinet de vidange et en tournant celle-ci dans le sens horaire ↷ .
2) Ouvrez la valve d'arrêt d'eau froide manuelle. Cette valve doit rester ouverte aussi longtemps que le chauffe-eau est utilisé. **NE JAMAIS** faire fonctionner le chauffe-eau si la valve d'arrêt d'eau froide manuelle est fermée.
3) Afin de vous assurer que le chauffe-eau est bien rempli, ouvrez tous les robinets d'eau chaude dans la maison pour évacuer tout l'air contenu dans la tuyauterie du système de plomberie. Laissez ces robinets ouverts jusqu'à ce que l'eau y coule de façon continue.
4) Vérifiez toutes les connexions de plomberie pour vous assurer de leur étanchéité.

**Approvisionnement en mazout**

Le système d'alimentation en mazout doit être installé selon tous les règlements locaux ou, en l'absence de tels règlements, selon la plus récente édition du «CAN/CSA B139 Code d'installation des appareils de combustion au mazout» au Canada et la plus récente édition du «NFPA 31/Standard for the Installation of Oil Burning Equipment» aux États-Unis. N'employez que de la tuyauterie, des raccordements, filtres et composantes approuvés pour les réservoirs au mazout. Installez le filtre le plus prêt possible du brûleur. Pour avoir de plus amples informations

sur le réservoir d'alimentation en mazout ainsi que sur la tuyauterie requise, veuillez vous référer au manuel d'instructions et aux illustrations qui vous sont fournis avec le brûleur au mazout. Si une valve à flotteur a été installée entre le réservoir d'alimentation en mazout et le brûleur, et que le réservoir a une capacité de plus de neuf (9) gallons, une valve actionnée par un fusible doit être installée sur la ligne d'alimentation adjacente et en amont de la valve à flotteur.

**Installation du brûleur au mazout**

**⚠ AVERTISSEMENT**

Le brûleur au mazout doit être installé par un technicien certifié. Avant d'installer votre brûleur au mazout, vérifiez attentivement la position du brûleur par rapport à la chambre de combustion. Cette dernière pourrait s'être déplacée durant le transport. L'extrémité du tuyau d'air doit être centré par rapport au passage jusqu'à l'extrémité de la chambre de combustion. Faire l'ajustement nécessaire avant de mettre le chauffe-eau en marche. Des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort pourraient survenir si vous ne suivez pas correctement les directives.

Le brûleur au mazout doit être installé selon tous les règlements locaux ou, en l'absence de tels règlements, selon la dernière édition du «CAN/CSA B139 Code d'installation des appareils de combustion au mazout» au Canada et/ou la plus récente édition du «NFPA 31/Standard for the Installation of Oil Burning Equipment» aux États-Unis.

**Filtre à mazout**

Tout système au mazout devrait posséder un filtre situé entre le réservoir au mazout et le brûleur. Si vous employez un gicleur de mazout plus petit que 0,75 gallon U.S./heure, ajoutez un filtre d'au moins 10 microns le plus près possible du brûleur au mazout.

**Gicleurs au mazout**

Le modèle de chauffe-eau OG32 est certifié pour divers taux de chauffage, variant de 82 000 à 103 000 btu/h. Le modèle OG50 est également certifié pour divers taux de chauffage, variant de 97 000 à 117 000 btu/h. Veuillez vous référer au **tableau 1** ou à la plaque signalétique du chauffe-eau pour déterminer le bon réglage du brûleur.

**Raccords électriques**

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ce chauffe-eau utilise une source électrique externe pour fonctionner. La mise à la terre doit correspondre à tous les règlements locaux ou, en l'absence de tels règlements à la plus récente édition du code canadien de l'électricité CSA C22.1 au Canada, et/ou la plus récente édition de *The National Electrical Code, NFPA 70* aux États-Unis. La mise à la terre doit être faites correctement, sinon cela pourrait occasionner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Le filage du chauffe-eau est installé en usine et requiert un raccordement minimum. Le chauffe-eau devrait être branché sur un circuit indépendant et exclusif dans le panneau principal. Un disjoncteur approprié peut être utilisé comme interrupteur, mais il est recommandé d'utiliser un interrupteur indépendant. Un interrupteur indépendant est nécessaire si l'accès au disjoncteur est trop près du chauffe-eau ou si le chauffe-eau est situé entre le disjoncteur et la porte d'entrée de la chambre à fournaise. L'interrupteur du chauffe-eau devrait être clairement indiqué, installé dans un endroit accessible entre le chauffe-eau et l'entrée de la chambre de fournaise et localisé de manière à réduire la probabilité de confondre ce dernier avec un interrupteur d'éclairage ou tout autre commutateur (**voir illustration 10**). La puissance requise est le 120VAC, 60Hz.

Avant de mettre votre chauffe-eau en marche, vérifiez que l'installation électrique soit correctement effectuée **(voir illustration 11)**. Assurez-vous qu'aucun autre fil que celui prévu à cette fin ne soit mis à la terre, séparé, fendu ou brisé. Faites en sorte que les connexions soient bien branchées, étant donné qu'elles peuvent s'être desser-

**Tableau 1**

| PUISSANCE DU BRÛLEUR | | | |
|---|---|---|---|
| No de modèle du chauffe-eau | No de modèle du brûleur | Longueur d'insertion du tube | taux de chauffage @ PSI |
| OG32 | Beckett AF | 4 3/4" | 0.60 - 70°A 82 000 Btu @ 100 PSI |
| | | 4 3/4" | 0.65 - 70°A 90 000 Btu @ 100 PSI |
| | | 4 3/4" | 0.75 - 70°A 103 000 Btu @ 100 PSI |
| OG50 | Beckett AF | 4 3/4" | 0.70 - 70°A 97 000 Btu @ 100 PSI |
| | | 4 3/4" | 0.75 - 70°A 103 000 Btu @ 100 PSI |
| | | 4 3/4" | 0.85 - 70°A 117 000 Btu @ 100 PSI |

rées durant le transport. Dans le cas où des fils devraient être changés, remplacez uniquement par des fils de type 18AWG ou de calibre supérieur qui sont certifiés pour résister à des températures de 221°F (105°C).

**Directives d'installation des chauffe-eau conçus pour le chauffage combiné d'eau potable et le chauffage du bâtiment**

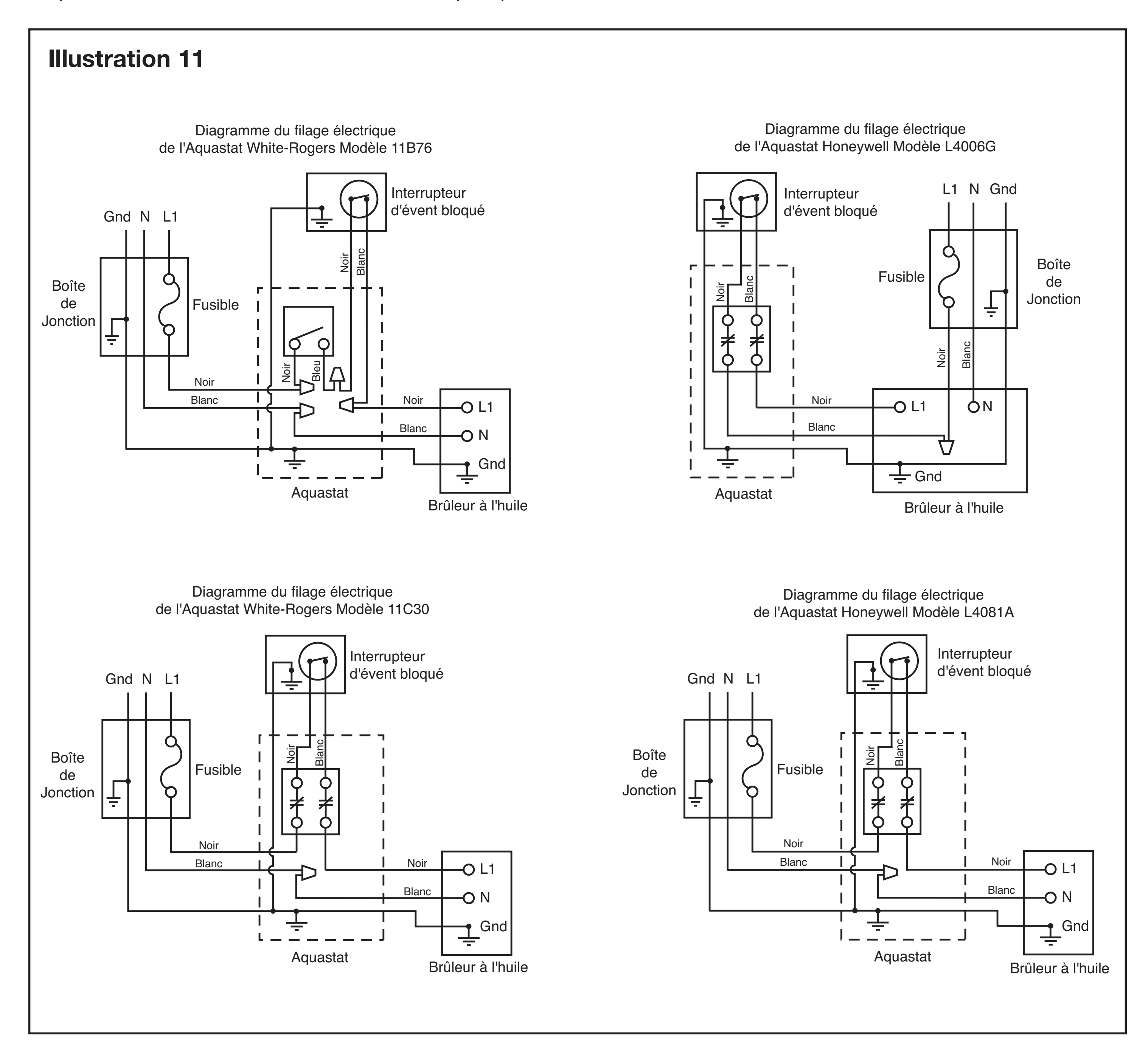
Lorsqu'un chauffe-eau est utilisé tant pour le chauffage d'eau potable que pour le chauffage du bâtiment, les précautions énumérées dans ce manuel, ainsi que dans celui de l'unité de chauffage, doivent être respectées et **tout particulièrement** les suivantes :

1) L'ensemble de la tuyauterie appartenant à tout le système de distribution d'eau chaude doit être composé de matériaux non ferreux et non toxiques pour l'humain. Ceci s'applique aussi à tout scellant utilisé.

2) Lorsque ce chauffe-eau sert à deux fins, il ne peut être relié à aucun système de chauffage existant, car celui-ci aura pu être contaminé de matières toxiques pour l'être humain au cours de son utilisation. Ceci inclut la tuyauterie car il est probable que des tuyaux déjà existants ont, par le passé, été traités avec des produits chimiques de nettoyage ou encore des produits scellants.

3) Lorsqu'un chauffe-eau est utilisé à la place d'un système de chaudière, assurez-vous que toutes les normes de sécurité soient respectées, particulièrement en ce qui à trait à la valve de sûreté et le réservoir d'expansion.

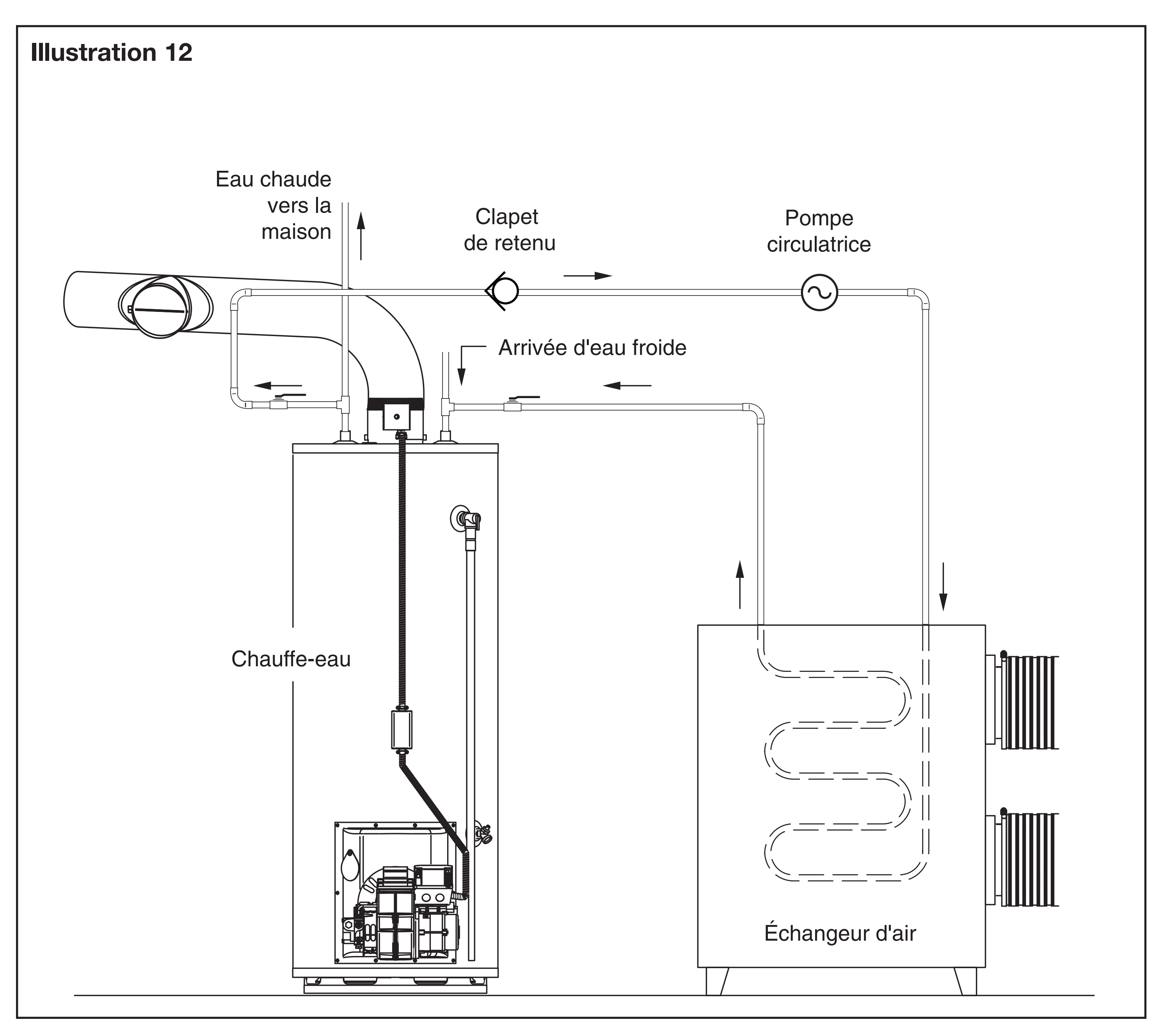
**Illustration 11**



4) N'utilisez pas de produits chimiques pour nettoyer les systèmes de chauffage d'eau potable.
5) Lorsque la température de l'eau nécessaire au chauffage du bâtiment doit s'élever à plus de 140˚F (60˚C), il est nécessaire d'insérer dans le réseau d'eau chaude potable une valve thermostatique. Cette installation réduira le risque de brûlures sévères.
6) Si la conduite d'eau froide comporte un clapet de retenue, un compteur d'eau ou une valve de réduction de pression, un réservoir d'expansion doit être installé au système. Puisque le volume d'eau augmente au cours du cycle de chauffage, on évitera ainsi de faire suinter la valve de sûreté et d'accélérer la détérioration du chauffe-eau.
7) Avant de vous procurer un chauffe-eau destiné au chauffage du bâtiment, assurez-vous qu'un technicien qualifié évalue vos besoins énergétiques en eau chaude domestique et en chauffage du bâtiment. Ainsi, vous serez en mesure de savoir si le chauffe-eau peut subvenir adéquatement à vos besoins. Les codes locaux doivent être respectés en tous points.

**Note :** Il est recommandé de se procurer un chauffe-eau d'une capacité supérieure afin de combler toutes les demandes énergétiques actuelles et futures.

**Illustration 12**



**Liste des vérifications pour l'installation** **Cochez**

**Emplacement**

- L'emplacement du chauffe-eau est-il conforme aux exigences concernant la ventilation et situé près de l'endroit où l'on fait principalement usage d'eau chaude? . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . ☐
- Le chauffe-eau est-il à l'abri du gel? . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . ☐
- Un bassin de rétention a-t-il été installé sous le chauffe-eau et relié à un drain de plancher? . . . . . . . . . . . . . . . . ☐
- Le brûleur au mazout est-il accessible pour bien effectuer le service? . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . ☐
- Le minimum d'espace libre entre les matières combustibles et le chauffe-eau a-t-il été respecté? . . . . . . . . . . . ☐

**Alimentation d'air pour la combustion et la ventilation**

- L'environnement du chauffe-eau est-il dégagé et bien ventilé? . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . ☐
- L'air ambiant est-il libre d'éléments corrosifs et de vapeurs inflammables? . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . ☐
- Le chauffe-eau est-il adéquatement ventilé pour permettre une bonne combustion? . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . ☐
- Les ouvertures pour fournir l'air frais sont-elles de la bonne grandeur et prennent-elles en considération les effets de blocage des claires-voies et des grillages? . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . ☐

**Ventilation**

- La chicane de cheminée est-elle installée dans la cheminée du chauffe-eau? . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . ☐
- Le chauffe-eau est-il muni d'un système de ventilation indépendant de tout autre appareil? . . . . . . . . . . . . . . . . . ☐
- Le tuyau de ventilation a-t-il été installé avec une pente ascendante de 1/4 pouce/pied (21mm/m)? . . . . . . . . . . . ☐

**Alimentation d'eau**

- Le tuyau plongeur est-il installé dans l'entrée d'eau froide? . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . ☐
- La valve de sûreté de température et pression a-t-elle été installée? . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . ☐
- Le tuyau d'évacuation de la valve de sûreté est-il installé au-dessus du drain de plancher? . . . . . . . . . . . . . . . . . ☐
- Tous les raccords de la tuyauterie sont-ils étanches? . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . ☐
- Le chauffe-eau est-il bien rempli? . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . ☐

**Alimentation de mazout**

- Le tuyau d'alimentation de mazout est-il conforme aux recommandations du fournisseur de mazout? . . . . . . . . . ☐
- L'étanchéité de la conduite de mazout a-t-elle été vérifiée? . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . ☐

**Filage**

- L'installation électrique est-elle branchée adéquatement? . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . ☐
- Les branchements électriques ont-ils été vérifiés et sont-ils bien fixés? . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . ☐
- Le chauffe-eau a-t-il été mis à la terre? . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . ☐




**Allumage du chauffe-eau**

Avant d'allumer ou de rallumer votre chauffe-eau, assurez-vous que vous avez lu et compris toutes les directives et les avertissements dans ce manuel ainsi que sur le réservoir. Si vous avez des questions après la lecture des directives d'allumage, appelez immédiatement un technicien de service qualifié, le service d'entretien ou votre fournisseur de mazout.

**⚠ AVERTISSEMENT**

**N'ALLUMEZ PAS** ce chauffe-eau si :
- Il n'est pas complètement rempli d'eau.
- Il y a accumulation de mazout.
- La chambre de combustion est chaude.
- De l'essence ou tout autre liquide ou produit dégageant des vapeurs inflammables sont entreposés près du chauffe-eau.

Des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort pourraient survenir si vous ne suivez pas correctement pas les directives.

**Allumage du brûleur**

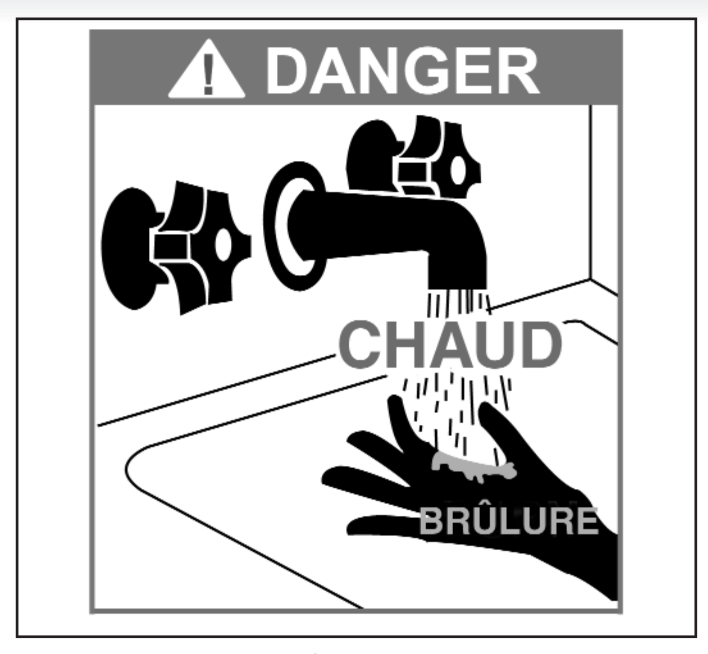
Ajustez l'aquastat juste au-dessus de la température de l'eau. Le brûleur devrait démarrer. La première fois que vous allumerez votre chauffe-eau, vous devrez peut-être pousser le bouton réinitialisation «reset» sur le relais de contrôle primaire du brûleur. Après un court laps de temps, la température de l'eau devrait atteindre la température demandée par l'aquastat et le brûleur devrait s'éteindre. Ajustez la température de l'aquastat à la température désirée. Faites fonctionner le chauffe-eau de 10 à 15 minutes avant d'effectuer des ajustements au niveau de la combustion. La période de réchauffement est la période idéale pour tester la pression de la pompe du brûleur.

**Réglage de la température de l'eau**

**⚠ AVERTISSEMENT**

Une température trop élevée augmente sévèrement le danger de brûlures. À 150°F (65°C), l'eau chaude peut provoquer des brûlures au troisième degré en une (1) seconde, à 140°F (60°C), elle agira en six (6) secondes et à 130°F (54°C), en trente (30) secondes. Afin de réduire ce risque, il est requis de munir les points d'utilisation d'eau chaude de valves thermostatiques dans une résidence où il y a des enfants, des personnes handicapées ou âgées.

Suite à l'installation, ce chauffe-eau fonctionnera automatiquement. Cet appareil est muni d'un aquastat réglable qui permet de maintenir la température désirée. Veuillez appeler un technicien qualifié afin d'avoir l'ajustement adéquat sur votre chauffe-eau. Veuillez régler l'aquastat de votre réservoir le plus bas possible, tout en obtenant




une consommation satisfaisante d'eau chaude. Vous prolongerez de cette façon la durée de vie de votre chauffe-eau, tout en économisant du carburant.

Lorsqu'il y a une demande répétée de petites quantités d'eau chaude, le brûleur s'allumera à chaque demande produisant ainsi une eau encore plus chaude à la sortie. C'est le phénomène de « stratification ». Rappelez-vous de toujours vérifier l'eau chaude à la sortie du robinet avant de vous en servir. Ceci évitera le risque de brûlures.

### Entretien domestique

**⚠ AVERTISSEMENT**

**NE PAS** entreposer ni utiliser d'essence ou tout autre liquide ou produit dégageant des vapeurs inflammables à proximité de cet appareil ou de tout autre appareil.
**NE DÉPOSEZ** ou n'entreposez aucun objet sur le dessus du réservoir.
Des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort pourraient survenir si vous ne suivez pas correctement les directives.

### Inspection annuelle par un technicien certifié

Veuillez faire le nettoyage et l'inspection de la chambre de combustion avec précaution, elle est fragile. La cheminée du chauffe-eau et la chicane devraient être inspectées périodiquement et nettoyées, si nécessaire. Une brosse de métal peut être utilisée pour déloger la saleté et les débris sur la surface intérieure de la cheminée du chauffe-eau et de la chicane. Enlevez toute saleté et suie accumulée avec un aspirateur industriel en faisant attention à la chambre de combustion.

### Entretien par le propriétaire

Gardez l'environnement autour du chauffe-eau propre et exempt de poussière, de saletés et de déchets. Assurez-vous que le minimum d'espace libre requis pour l'installation de cet appareil a été respecté. Inspectez régulièrement le chauffe-eau en vous assurant qu'il n'y a pas de coulisses de mazout autour du brûleur ou d'accumulation de suie sur la partie extérieure du chauffe-eau et sur les joints des conduits de ventilation. Si vous constatez un de ces problèmes, veuillez aviser un technicien qualifié ou un contracteur. Le chauffe-eau devrait être inspecté annuellement par un technicien qualifié.

### Ajustement d'air du brûleur au mazout

Au moment de l'installation du chauffe-eau et au moins à chacune des inspections annuelles, un test de densité de fumée et de $CO_2$ doit être fait. Percez un trou dans le tuyau d'échappement entre la cheminée du chauffe-eau et le régulateur de tirage. Veuillez prendre soin de faire ces vérifications avec des appareils de combustion appropriés car une inspection visuelle n'est pas suffisante. Les chauffe-eau au mazout ont tendance à fonctionner avec des cycles d'opération raccourcis et il est donc important que le brûleur soit bien ajusté afin de donner une flamme constante. Le manque d'air causera une flamme «douce» produisant de la suie, ce qui occasionnera l'encrassement des conduits d'aération. Un excès d'air causera par ailleurs une flamme brillante et bruyante tout en augmentant la température des gaz de combustion résultant en un mauvais rendement énergétique.

Lorsque le brûleur a fonctionné durant 10 à 15 minutes, prenez un échantillon de fumée avec un appareil d'échantillonnage Bacharach ou tout autre appareil approuvé. Puis, prenez un échantillon des gaz d'échappement pour testé le $CO_2$ en vous servant d'un analyseur de combustion. Le point d'évaluation de la fumée sur l'échelle Bacharach devrait se situer entre le No 0 et le No 1. Vous obtiendrez un niveau d'efficacité maximum de votre appareil lorsque le point d'évaluation de la fumée situé entre 0 et 1 (trace). Si vous désirez avoir de plus amples informations sur l'ajustement de l'air de votre brûleur, veuillez consulter le manuel d'instructions fourni avec le brûleur.

### Électrodes du brûleur

Il est essentiel que les extrémités des électrodes soient bien positionnées l'une par rapport à l'autre et ce, par rapport au gicleur de mazout et par rapport au reste du brûleur afin d'obtenir une ignition en douceur et un bon fonctionnement. Référez-vous au manuel d'instructions du brûleur au mazout fourni avec le brûleur pour les spécifications sur les électrodes.

### Fermer le chauffe-eau

**⚠ AVERTISSEMENT**

Assurez-vous de toujours garder la valve d'alimentation du mazout fermée si le brûleur est éteint pour une période prolongée.

Ajustez le thermostat à la température la plus basse.
Coupez l'alimentation électrique au chauffe-eau.

### Contrôle (de sécurité) primaire du brûleur

Le brûleur au mazout est équipé d'un contrôle primaire de combustion, quelquefois appelé relais du brûleur ou relais protecteur primaire du brûleur. Il fonctionne avec un appareil sensible à la lumière (cellule photoélectrique), situé à l'intérieur du brûleur et servant à contrôler la combustion. Avec le temps, la poussière et les résidus de combustion peuvent s'accumuler sur la lentille de ce capteur (cellule photoélectrique) et fausser sa vision de la flamme. Ce capteur (cellule photoélectrique) devrait être vérifié et bien positionné, si le contrôle primaire s'éteint fréquemment.

### Condensation

Lorsque l'humidité contenue dans les gaz de combustion entre en contact avec la cuve du chauffe-eau, il est fort probable qu'il y ait condensation. Cette situation peut se produire :

1) Quand le chauffe-eau est rempli d'eau froide pour la première fois.

2) Quand le chauffe-eau est trop petit pour les besoins du consommateur.

3) Quand une grande quantité d'eau chaude est utilisée en un court laps de temps et remplacée par de l'eau très froide.

Dû à la haute efficacité énergétique de ce chauffe-eau au mazout, il peut se produire une plus grande quantité de condensation que sur un ancien modèle de chauffe-eau. Cette situation n'est pas rare et ne doit jamais être interprétée comme un chauffe-eau qui coule.

Puisqu'une grande quantité d'eau peut provenir de la condensation, il est important d'installer un bassin sous le réservoir (**voir illustration 10**). **Le manufacturier ne peut être tenu responsable d'aucune façon pour des dégâts d'eau occasionnés par le chauffe-eau.** Si le problème persiste après que le chauffe-eau se soit réchauffé, vérifiez toutes les connexions de la plomberie pour vous assurer qu'elles sont bien étanches.

**Cuve du chauffe-eau**

Vidangez l'équivalent d'un seau d'eau, environ une fois par année. Ceci aura pour effet d'évacuer l'excès de sédiments qui repose au fond de la cuve, car l'accumulation de ces sédiments réduira l'efficacité et la vie du chauffe-eau.

**Valve de sûreté de température et pression**

Activez manuellement la valve de sûreté de température et pression, au moins une fois par année, en vous tenant éloigné de la sortie d'eau chaude pour éviter tout risque de brûlure. Relevez puis relâchez le levier pour lui permettre de fonctionner librement. Si, après avoir effectué cette opération, vous vous apercevez que la valve de sûreté continue de couler, remplacez-la par une nouvelle valve.

**Anode**

Le chauffe-eau est muni de deux (2) anodes de magnésium conçues pour prolonger la durée de vie du réservoir. À travers l'action électrolytique, les anodes s'usent lentement, protégeant ainsi la cuve vitrifiée contre la corrosion. Les anodes devraient être vérifiées tous les deux (2) ans. Si la moitié de l'anode est usée lors de la vérification, elle devra être remplacée. Les directives requises pour changer les anodes peuvent vous être fournies par le manufacturier. Lorsqu'un adoucisseur d'eau est installé pour combattre une eau qui contient un niveau élevé de matières minérales (eau dure), ce dernier diminuera la longévité de votre chauffe-eau. Les sels minéraux ainsi ajoutés à l'eau augmenteront la conductivité de l'eau du réservoir et auront pour effet d'user l'anode prématurément. Vous devrez donc vérifier l'état de l'anode à chaque année. Dans certaines conditions, l'anode réagira en produisant une eau teintée et/ou malodorante. L'odeur la plus courante est celle d'œufs pourris. Ce phénomène (sulfite d'hydrogène) est le résultat d'une réaction de l'anode en contact avec de l'eau sulfureuse, provenant le plus souvent d'un puits. Ce problème peut être enrayé ou grandement diminué par le changement de l'anode de magnésium par une anode d'aluminium et le nettoyage du chauffe-eau et du système de plomberie avec de l'eau de javel. Si le problème persiste, l'installation d'un système de filtration spécial peut être nécessaire. Vous ne devez jamais retirer l'anode de façon permanente. **Retirer l'anode diminuera la durée de vie du chauffe-eau et annulera la garantie**.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Du gaz d'hydrogène peut se former dans un système d'eau chaude qui n'est pas utilisé durant une période d'au moins deux (2) semaines ou plus. **L'HYDROGÈNE EST UN GAZ TRÈS INFLAMMABLE**. Il est fortement recommandé d'ouvrir un robinet d'eau chaude dans la cuisine et de laisser l'eau couler pendant quelques minutes avant d'utiliser quelque appareil électrique relié au système d'eau chaude, tel qu'un lave-vaisselle ou une lessiveuse. S'il y a de l'hydrogène présent, un bruit inhabituel s'échappera de la tuyauterie en ouvrant le robinet d'eau chaude. **NE PAS** fumer ou approcher une flamme près du robinet lorsqu'il est ouvert.

**Vidange du chauffe-eau**

Pour vider complètement votre chauffe-eau :

1) Débranchez le cordon électrique de la prise murale.
2) Coupez l'alimentation de mazout en fermant la valve d'arrêt de mazout manuelle.
4) Coupez l'alimentation d'eau froide au chauffe-eau en fermant la valve d'arrêt d'eau froide manuelle.
5) Connectez une des extrémités d'un boyau d'arrosage au robinet de vidange du chauffe-eau et amenez l'autre extrémité à proximité du drain de plancher.
6) Ouvrez le robinet de vidange à l'aide un tournevis à tête plate, tournez-le dans le sens anti-horaire ↶.
7) Ouvrez un robinet d'eau chaude pour laisser l'air entrer dans le système.

**Absence prolongée ou vacances**

Si vous prévoyez des vacances ou une absence prolongée, il est fortement recommandé de débrancher le chauffe-eau, de fermer l'alimentation de mazout et l'alimentation d'eau froide au chauffe-eau. Cette recommandation aura pour effet d'économiser de l'énergie, de protéger votre propriété contre les dégâts occasionnés par le chauffe-eau s'il coule durant votre absence, et d'empêcher que se forme une concentration d'hydrogène dans le système. Si le chauffe-eau et la tuyauterie sont exposés à des températures très froides, vous devez les drainer.

Rappelez-vous de vérifier le chauffe-eau au complet après l'avoir fermé pour une période prolongée avant de le remettre en opération. Assurez-vous que le chauffe-eau

# ENTRETIEN GENERAL

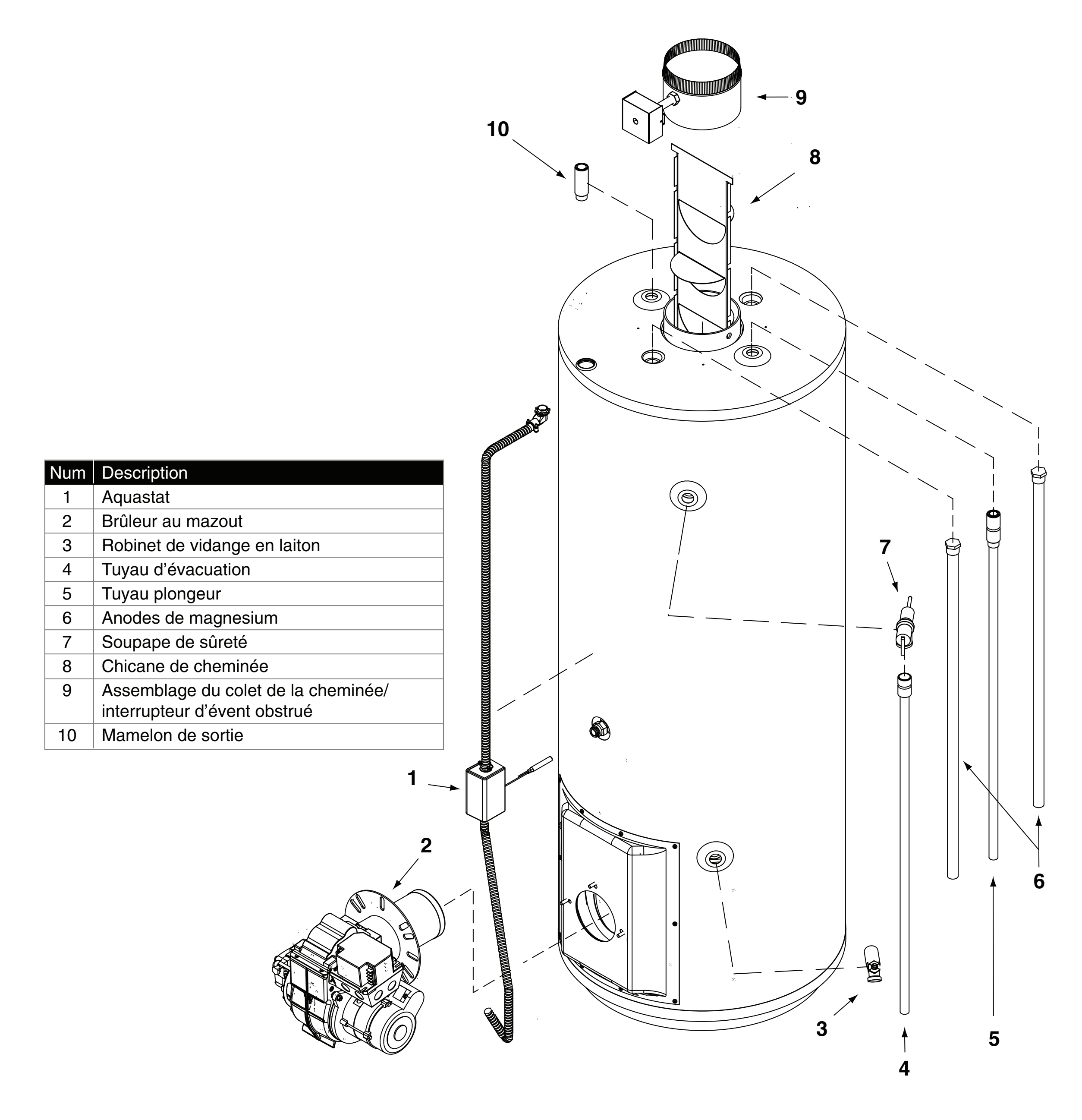
est rempli complètement et que la valve d'arrêt d'eau froide manuelle est ouverte avant d'allumer le chauffe-eau.

**Procédure de service**
Si vous avez des problèmes avec votre chauffe-eau, veuillez suivre les directives suivantes :
Pour le brûleur au mazout veuillez consulter le manuel d'utilisation du brûleur au mazout.
Pour le chauffe-eau, veuillez communiquer avec l'installateur du chauffe-eau ou votre fournisseur de mazout.

Si vous ne parvenez pas à résoudre votre problème, communiquez avec le département du service à la clientèle du manufacturier, par courriel **service@giantinc.com** ou par téléphone au **1-800-363-9354**. Afin de vous répondre de manière rapide et efficace, **ayez toujours les informations suivantes à portée de la main :**

**a) Le numéro de modèle.**
**b) Le numéro de série.**
**c) La date d'installation.**
**d) Le nom du fournisseur.**
**e) L'adresse complète où le chauffe-eau est installé.**
**f) La description du problème.**

# PIÈCES DE REMPLACEMENT




| Num | Description |
|---|---|
| 1 | Aquastat |
| 2 | Brûleur au mazout |
| 3 | Robinet de vidange en laiton |
| 4 | Tuyau d'évacuation |
| 5 | Tuyau plongeur |
| 6 | Anodes de magnesium |
| 7 | Soupape de sûreté |
| 8 | Chicane de cheminée |
| 9 | Assemblage du colet de la cheminée/ interrupteur d'évent obstrué |
| 10 | Mamelon de sortie |

# CERTIFICAT DE GARANTIE DE BASE LIMITÉE

SUR CHAUFFE-EAU  RÉSIDENTIELS au mazout

## GÉNÉRALITÉS

Le manufacturier garantit que, suite à la vérification de votre réclamation dans la période de garantie décrite ci-dessous, les dispositions nécessaires seront prises pour la réparation et le remplacement du réservoir ou des pièces défectueuses, sujet aux conditions mentionnées dans ce document. De plus, lors du remplacement d'un chauffe-eau ou d'une de ses pièces, la garantie couvrira seulement la période restante, c'est-à-dire, à partir de la date d'installation du réservoir original. La garantie se limite à un (1) chauffe-eau de remplacement. S'il s'avérait, dû à des circonstances exceptionnelles que ce dernier soit défectueux suite à sa vérification à notre département d'inspection, un nouveau réservoir ou pièce serait octroyé afin d'honorer la garantie originale du chauffe-eau.

## CUVE INTÉRIEURE

Si la cuve intérieure d'un chauffe-eau coule dans les *SIX (6) années suivant la date originale d'installation, un chauffe-eau de remplacement sera fourni au propriétaire qui en a fait l'achat. L'utilisation d'un chauffe-eau à d'autres fins que pour un logement résidentiel unifamilial réduit la garantie à UN (1) an. Si un modèle identique de remplacement du modèle original n'est pas disponible, pour quelques raisons que ce soit, le manufacturier se réserve le droit d'offrir un modèle comparable, toutefois, une surcharge sera appliquée pour toute(s) composante(s) qui aura (auront) été incorporée(s) au chauffe-eau. La carte de garantie doit être complétée et retournée à notre usine dans les quarante-cinq (45) jours suivant l'achat du réservoir. Sinon, la garantie débutera à partir de la date de fabrication.

## PIÈCES

Si toute pièce s'avère défectueuse à l'intérieur *d'UN (1) an, suivant la date d'installation et que la dite pièce est un produit de fabrication de notre usine ou d'une pièce certifiée OEM, le manufacturier fournira une pièce de remplacement après l'avoir reçue et inspectée.

## CETTE GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS

1) Une défectuosité ou mauvais fonctionnement dû à une erreur d'installation, d'utilisation ou de la maintenance de l'appareil en non-conformité avec ce manuel d'installation.
2) Si l'installation est non conforme aux normes CSA et/ou ETL, ainsi qu'à toute norme nationale ou code du bâtiment local.
3) Pour tout dommage ou défectuosité causé par l'emploi abusif, feu, inondation, gel, ou tout autre sinistre.
4) Pour tout dommage ou défectuosité causé par l'emploi du réservoir sans qu'une valve de température et pression soit installée.
5) Pour tout dommage ou défectuosité causé au branchement électrique alors que le chauffe-eau est vide d'eau ou partiellement rempli.
6) Pour tout dommage ou défectuosité causé au chauffe-eau par tout raccord à une source extérieure d'énergie non-approuvée par GIANT ou pour une utilisation autrement qu'avec de l'eau potable, sans additifs comme le sel, le chlore, ou des produits chimiques autres que ceux qui sont ajoutés à l'eau pour la rendre potable.
7) Pour tout dommage ou défectuosité causé suite à l'enlèvement de l'anode et/ou de ne pas avoir vérifié que l'anode était encore fonctionnelle.
8) Pour tout dommage ou défectuosité causé par l'ajout de toutes pièces fabriquées par une autre compagnie ou pièces de remplacement non approuvées par le manufacturier tels qu'éléments, contôles, tubes-plongeur, valve de sécurité, etc...
9) Pour tout dommage causé par un chauffe-eau qui coule et qui n'est pas adjacent à un drain de plancher.
10) Pour tout chauffe-eau mis en opération à une température excédant la température maximale du thermostat et/ou le limitateur de haute température, ou pour tout chauffe-eau non alimenté en eau potable circulant en tout temps.
11) Pour tout chauffe-eau ayant un fond renversé (coup de bélier) dû à une pression supérieure à 300PSI.  Cette pression excessive est causée par l'ajout, dans le système d'aqueduc, d'une valve de réduction de pression et/ou d'un clapet sur le système d'alimentation d'eau de la municipalité à l'intérieur du domicile.
12) Pour tout chauffe-eau installé à l'extérieur du Canada ou des États-Unis.

## RESPONSABILITÉ POUR SERVICE ET MAIN-D'ŒUVRE

Cette garantie n'inclus aucuns frais de main-d'œuvre, de service, de l'enlèvement et de l'installation d'un chauffe-eau de remplacement. Tous les frais encourus sont à la charge du propriétaire du chauffe-eau.

## FRAIS DE TRANSPORT

Si un chauffe-eau ou pièce devait être remplacé, ce dernier sera livré port payé par un transporteur au choix du fabriquant, chez le distributeur ou détaillant le plus près du propriétaire. Tous les frais de manutention locale en ce qui concerne le retour du chauffe-eau ou pièce défectueuse chez le distributeur ou détaillant, seront aux frais du propriétaire.

## PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

Toute réclamation concernant le service de garantie devrait être acheminée à votre contracteur, entrepreneur autorisé, ou détaillant par lequel vous avez acheté votre chauffe-eau. En retour, le dit contracteur, entrepreneur autorisé ou détaillant communiquera avec le manufacturier.  Si cette procédure ne peut être appliquée, veuillez entrer en communication avec un des détaillants de votre localité vendant nos produits. Si vous désirez avoir d'autres informations concernant la garantie, n'hésitez pas à communiquer avec notre département de service à la clientèle au (514) 645-8893 ou 1-800-363-9354, poste 240. Afin de répondre à votre appel dans les plus brefs délais, veuillez avoir en main le numéro du modèle ainsi que le numéro de série de votre chauffe-eau. Vous les trouverez sur la plaque signalétique apposée sur le côté de votre réservoir. La preuve d'achat datée, le nom du magasin où le chauffe-eau a été acheté est obligatoire si la date de fabrication excède la période de garantie offerte par le fabricant.

Advenant le cas où le même modèle n'est pas disponible, le manufacturier s'engage à fournir un chauffe-eau ou une pièce de remplacment avec des caractéristiques comparables. Si pour répondre aux exigences gouvernementales et aux nouveaux standards de l'industrie, le chauffe-eau ou pièce de remplacement comprend des caractéristiques différentes du précédent, vous devrez payer la différence de prix occassionée par ces nouvelles exigences.  Si vous payez la différence de prix, vous obtiendrez une nouvelle garantie complète de base limitée sur le chauffe-eau de remplacement.

## DIVERS

Personne n'est autorisée à modifier les conditions de cette garantie. Le fabricant ne reconnaîtra aucune offre de garantie, de quelque nature qu'elle soit, autre que la garantie de base limitée. Aucune réclamation pour tous les incidents ou dommages conséquents (incluant les dommages causés par la cuve intérieure qui coule) ne sera acceptée. Si la carte ne nous est pas retournée, une preuve d'achat affichant le nom, la date ainsi que l'endroit où vous avez effectué votre achat sera nécessaire afin de répondre à votre demande de réclamation. Si vous ne pouvez pas nous retourner cette preuve d'achat, la période de garantie offerte sera alors réduite au minimum.  Afin d'éviter toute confusion et/ou malentendu, nous vous suggérons donc fortement de nous retourner votre carte de garantie dûment remplie dans les quarante cinq (45) jours suivant la date d'installation.

## GARANTIE PROLONGÉE

Pour toute information concernant des chauffe-eau électriques ou au gaz naturel de première qualité, veuillez contacter un plombier licencié ou un détaillant autorisé de votre région.